

vivre en paix avec lui-même dans une vie qui a commencé par l'inconséquence et qui se prolonge dans la contradiction. Voilà une partie des mauvais effets de l'enseignement complexe où l'Église et l'État veulent pactiser sans sincérité et s'associer en se haïssant. Ils démembrent l'enfant, ils énervent l'homme, car l'homme est foi. Le dernier mot de cet enseignement mixte, c'est perdition des âmes!... perdition à la fois pour la religion et pour la raison, pour la religion et la civilisation, pour Dieu et pour le siècle!

Mais, en matière de foi et de mœurs, quel est pour l'Église elle-même, et pour le sentiment religieux en général, l'effet de cette union légale de l'Église et de l'État, de ce qui est de la conscience et de ce qui est de la loi, de ce qui passe et de ce qui demeure, de ce qui est de l'éternité et de ce qui est du temps? Nous l'avons dit, l'équilibre ne peut exister, et s'il existait, il ne serait encore que la cession à parts égales des devoirs de l'État et des droits de la conscience. Il ne serait que la main des hommes dans les choses de Dieu : profanation! ou la main du prêtre, au nom de Dieu, dans les choses du siècle : asservissement! Mais cela même ne peut exister. Dans le contrat il y a toujours l'un des deux qui l'emporte. Si c'est l'État, il subordonne et contraint l'Église. Si c'est l'Église, elle possède l'État, et par l'État la société. La civilisation, qui s'est confiée, pour se développer et marcher, à un pouvoir tout humain et mobile comme elle, se réveille enchaînée à l'autel immobile du prêtre. Ou elle cesse de marcher, ou elle marche en arrière. La religion, justement jalouse et tyrannique, car sa foi lui ordonne la conquête et la garde des âmes, emploie la main du pouvoir politique à extirper ou à étouffer tous les germes de *nouveautés* qui peuvent éclore dans l'esprit humain. Toute philosophie est une menace pour elle, tout examen est un danger, tout symbole est un attentat, toute tentative de culte libre est une sédi-

tion de la pensée. Livres, temples, enseignement, chaires, tribunes, association, tout se ferme par la loi, ou par l'interprétation de la loi de l'État, à l'innovation religieuse. Il faut croire ce que croit l'Église nationale, ou ne rien croire. De la foi légale à l'absence totale de foi et de culte il n'y a pas d'intermédiaire. Dieu ferait éclater sur la terre et dans le ciel une nouvelle révélation, que cette révélation trouverait la puissance de l'État entre l'homme et Dieu; et si la révélation nouvelle ne commençait pas sur une croix comme celle du Golgotha, elle commencerait au moins dans une prison de police correctionnelle! Ceux-là donc qui, à tort ou à raison, se sentent inspirés d'une autre pensée religieuse que la pensée religieuse légalisée, sont forcés de la nourrir en silence et dans l'isolement de la foi, sans propagation, sans association, sans parole et sans acte, et par conséquent sans efficacité sur la vie morale. Car toute étincelle qui ne se réunit pas à d'autres et qui ne forme pas un foyer, ne peut communiquer ni vie, ni lumière, ni chaleur, et finit par s'éteindre avec le cœur où elle est tombée. De là la stérilisation complète du champ de Dieu, qui est la pensée humaine. L'État s'en est emparé et dit à l'homme qui voudrait le faire fructifier à son tour : « Tu n'y sèmeras rien. Je l'ai vendu et » je l'ai garanti à deux ou trois cultes qui sont venus » avant toi. Il n'y a plus de place pour l'avenir dans le » temps : ce grand champ de Dieu, je l'ai borné par la » loi. Va prier ailleurs, ou ne prie pas du tout; cela m'est » égal. Tant pis pour ta vérité si je la froisse, tant pis » pour ton Dieu si je le gêne. Je n'ai point de concordat » avec ta vérité, je n'ai point de concordat avec ton Dieu. » J'en ai un avec l'Église, et je l'exécute. » Quel meurtre d'idées! quel interdit de conscience! quel blasphème contre Dieu! Voilà pour les Églises qui voudraient se former et faire fructifier leur foi sur la terre.

Mais l'Église antique et légale elle-même, que devient-elle sous la main de l'État qui la contraint en l'honorant?

Il n'y a que deux situations acceptables pour un pouvoir divin et absolu comme l'Église : la domination souveraine ou la simple liberté. Elle n'est à sa vraie place que là où elle règne; et quand elle ne règne plus par la souveraineté temporelle, là où elle est libre elle règne encore par la conscience. Mais le jour où elle fait descendre la foi jusqu'à la loi, au lieu de faire monter la loi jusqu'à la foi, le jour où elle met Dieu sous la protection des hommes; le jour où, du régime absolu, qui est le sien, elle passe au régime mixte des transactions et où elle fait sa charte avec le pouvoir civil, ce jour-là elle accepte le joug du temps en échange de la liberté des enfants de Dieu, elle accepte la dépendance en acceptant la force légale, elle accepte les conditions en acceptant le salaire. En un mot, elle abdique une partie de sa puissance, de sa dignité, de son inviolabilité. Je sais bien qu'elle prétend réserver entière la souveraineté du dogme et ne transiger que sur la discipline. Mais qui marquera le point précis où la discipline ne tient plus au dogme, et les conséquences au principe? Que de concessions forcées ne lui faut-il pas consentir dans le fait, qu'elle ne consent pas dans l'esprit! Voyez Bossuet, Louis XIV, Napoléon, le concordat de 1815, celui de 1817 : que sont les libertés gallicanes, si ce n'est une véritable Église nationale et un schisme non déclaré? Que sont des usages revendiqués comme des droits, et défendus par la force, contre un centre d'autorité qui les nie en les subissant? Qu'est-ce que cette unité qui se divise, ce respect qui proteste et qui brave, cette obéissance qui désobéit? qu'est-ce que ces arrêts du parlement en matière spirituelle, et ces appels comme d'abus au conseil d'État, et ces menaces de privation du temporel, si ce ne sont des violences morales faites par le pouvoir civil à l'autorité souveraine de l'Église? Elle baisse la tête, mais elle souffre dans son autorité religieuse. Et si elle souffre dans son autorité, souffre-t-elle moins dans sa dignité et dans son crédit sur les peuples? Gagne-t-elle à parler

aux hommes au nom de l'État, au lieu de leur parler au nom de Dieu seul? Gagne-t-elle à s'associer, pour vivre et souvent pour périr avec eux, à tous ces pouvoirs qui passent? Gagne-t-elle à se placer, pour être honorée, avec les rois, sur les marches de trônes qui s'écroulent, en adoptant telle ou telle race de princes, telle ou telle forme de gouvernement, aujourd'hui royaliste, demain républicaine, impériale après, pour redevenir bourbonnienne, et puis autre chose, à la suite de toutes les fortunes, de toutes les instabilités du pouvoir humain auquel elle s'attache, et qui l'entraîne successivement dans toutes ses chutes, dans toutes ses impopularités, dans tout l'odieux des pouvoirs politiques? Elle s'en relève, sans doute; mais s'en relève-t-elle aussi majestueuse et aussi pure aux yeux des hommes que si elle n'eût attaché sa fortune qu'à celui qui ne passe pas et qu'on ne maudit jamais? Non; elle y laisse toujours quelque chose de sa dignité et de son empire. Elle y laisse même de sa foi! Soutenue par les uns, elle est livrée par les autres. Croit-on que si l'Église n'eût pas été nationale à l'époque des schismes, de la Réforme et de la Révolution française, des empires entiers eussent été détachés de son centre et précipités dans la division? Qu'est-ce qui a jeté la moitié de l'empire d'Allemagne hors de son sein, détaché la Hollande et la Suisse, séparé l'Église grecque et la Russie, sécularisé l'Angleterre et l'Écosse? répudié, enfin, persécuté, proscrit et martyrisé le catholicisme en France, de 1789 à 1794? si ce n'est cette déplorable solidarité du pouvoir civil et de l'Église, qui a fait participer l'une à toutes les révolutions de l'autre!... Sans doute, à ce pacte, l'Église a gagné quelques pompes de culte, quelques établissements temporels; mais elle y a perdu ses âmes par millions! Or, l'empire de la foi ne se compose pas, à ses yeux, d'établissements temporels, de cérémonies publiques, de cathédrales, de traitements et de pompes officielles; il se compose d'âmes! Y en a-t-il plus pour elle, et sont-elles plus à elle dans la liberté que dans la dépendance du pou-

voir civil ? Ou, en d'autres termes, Dieu seul est-il plus fort sur la conscience libre que les pouvoirs civils ne sont forts sur la conscience asservie ? Voilà toute la question pour l'Église. Elle trouvera sa réponse dans sa foi même. Si elle croit à l'intervention divine dans l'œuvre du catholicisme, elle doit croire que sa foi sera d'autant plus forte et d'autant plus active, qu'elle empruntera moins l'intervention des dominations civiles. Son Dieu s'est appelé *Verbe*, et jamais loi, trône ou *épée*. Qu'elle n'enchaîne donc pas son *Verbe libre*, car c'est son Dieu lui-même qu'elle enchaînerait ! Plus il sera libre, plus il sera Dieu !

Écoutez ce que disaient hier les évêques d'Irlande, à qui l'on parlait d'union avec l'État et de salaire pour leur Église : « Reprenez vos offes ; nous les regarderions » comme des chaînes pour nos âmes, et comme la pire des calamités pour notre foi et pour l'Église ! »

Passons à l'État. Il n'y a pas moins de compromission et de tiraillement pour lui à se lier indissolublement à une Église, et à se charger du service et de l'administration d'une foi libre dans l'empire. Que fait-il, en effet, et comment raisonne-t-il, en se chargeant de servir et de salarier directement la foi et les consciences ? Il se fait à lui-même une statistique idéale, arbitraire, du nombre des catholiques réels et des besoins du personnel de l'enseignement et du culte ; il compte ensuite combien cela fait en chiffres, en bourses gratuites ; il porte ce chiffre sur son budget, à la charge de tous les contribuables catholiques ou non, et il dit : « Tout est bien ! mon chiffre représente exactement, à une âme près, les besoins réels de la conscience, de la foi, de la religion dans mon empire. Dieu est servi selon sa mesure, et les hommes n'ont rien à dire. » Dieu est servi ? Les besoins vrais de la conscience, de la foi, de la religion sont satisfaits ?... Mais qu'en savez-vous ? Qui vous a donné le droit et l'infailibilité d'arbitrer ainsi le grand inconnu ? Et sans parler de cette absurde et révoltante iniquité de faire payer, au non-croyant et au non-

pratiquant le salaire et le service d'une religion qu'il répudie, qu'il blasphème peut-être ; iniquité que vous reprochez à l'Angleterre en Irlande, sans voir que vous la commettez chez vous ; comment connaissez-vous les besoins réels du service religieux de telle ou telle foi ? Avez-vous été frapper sur chaque conscience, une à une, et lui demander individuellement et confidentiellement : Que crois-tu ? et dans quelle mesure crois-tu ? Avez-vous fait voter la France au *scrutin secret* sur le mystère de ses croyances intimes ? Avez-vous compté et pesé les voix ? Osez-vous dire que vous savez ce qu'il y a de foi, ce qu'il y a de doute, ce qu'il y a de philosophie, ce qu'il y a de religion, ce qu'il y a de besoin de catholicisme, ce qu'il y a de soif d'innovations, dans cette grande âme de trente-quatre millions d'hommes ballottés, depuis un siècle, par les vents contraires de doctrine ? Oseriez-vous affirmer devant Dieu que vous ne vous trompez pas, et que votre chiffre marque juste la statistique des consciences ? Non, vous ne l'oseriez pas, ou vous mentiriez ; vous vous trompez nécessairement et vous vous trompez peut-être de dix ou douze millions de consciences, plus ou moins, Dieu seul le sait ! Peut-être donnez-vous trop, peut-être donnez-vous trop peu ! Peut-être ces vingt-cinq ou trente mille enfants des séminaires petits séminaires, nécessaires selon vous au recrutement annuel des ministres de la foi catholique, sont-ils en quantité trois fois supérieure aux vocations réelles et aux besoins sérieux des fidèles ! Peut-être ce nombre est-il insuffisant ! Peut-être l'enseignement catholique dépasse-t-il immensément la mesure des croyances dans les familles ! peut-être ne les satisfait-il pas du tout ! Peut-être avez-vous trop d'autels, peut-être pas assez, et le fidèle, dans vos campagnes, est-il trop éloigné des sources de sa foi et des conseils de ses guides religieux ! Tout est problème pour vous en pareille matière ; vous n'en connaissez pas les termes, et vous le résolvez ! Et quelle est la conséquence de l'erreur en pareille matière ? C'est que si vous vous trom-

pez en moins, vous faites souffrir et dépérir une foi religieuse qui vivrait et multiplierait sans vous ! et que si vous vous trompez en plus, vous faites vivre d'une vie fausse, artificielle et toute politique, une foi qui, sans vous, ne porterait plus de fruits réels pour l'esprit humain, et qui laisserait germer et fructifier à sa place les croyances nouvelles que Dieu est libre de destiner à tous les temps ! Meurtre de la religion ou meurtre de la raison. Des deux côtés, vous tuez quelque chose ; vous tuez dans les ténèbres et sans savoir quoi. Cet état n'est pas tolérable pour une société qui croit en Dieu ; et toute conscience murmure en secret et se révolte, soit que sa religion s'appelle *Christ*, soit que sa religion s'appelle philosophie. Une telle société est coupable et ne peut répondre avec innocence devant le ciel de la première de ses charges, les âmes de son peuple.

Quand l'État n'a plus de foi unanime, comme dans les siècles où nous sommes entrés il y a cinquante ans, que peut-il donc faire ? nous dira-t-on. Un pareil arbitrage appelé religion de la majorité ? Vous voyez ce que c'est : un mensonge convenu, qui régleme et qui paye sans savoir dans quelle mesure il y a à payer. Une constitution civile du clergé, comme l'Assemblée constituante ? Mais la constitution du clergé est divine, toute autre constitution crée un schisme national, une guerre civile ou une persécution. Un concordat perpétuel, où le souverain pontife vous dicte à jamais les conditions immuables et la quotité fixe de l'établissement religieux dans l'empire ? Mais les conditions de cet établissement, le chiffre de ce personnel, la quotité de ce subsidie doivent être en rapport avec le chiffre et la quotité de la foi, et la foi est mobile comme la pensée humaine. Elle est aujourd'hui, demain elle n'est pas. Vous la servirez donc trop ou trop peu ; vous priverez des millions d'âmes de leur aliment divin, ou vous soutiendrez des milliers d'autels qui n'auront plus d'adorateurs. Disette des âmes, ou surabondance d'un culte à l'entre-

prise ! Voilà le dilemme d'où vous ne sortirez pas dans le système d'une religion fondée et maintenue sur un pied fixe en vertu d'un concordat politique. Partagerez-vous entre le catholicisme et l'État ? Mais la foi ne reconnaît pas et ne peut pas reconnaître de limites : conquérante par nature et par devoir, elle ne peut s'arrêter que là où Dieu l'arrête ; tout ce que les hommes lui disputent, elle doit l'arracher ; tout ce qu'ils lui refusent, elle doit le conquérir : elle est par essence la monarchie universelle, puisqu'elle doit se croire la monarchie divine. Vous aurez beau lui faire une part immense ; elle trouvera toujours que c'est peu, car il lui faut tout. Vous verrez éternellement renaître, sous forme de séduction pieuse ou de violence morale, selon le temps, les prétentions, les envahissements, les dominations, les usurpations d'enseignement, de consciences, de corporations, de propriétés sacrées. Vous lui auriez donné toute la place qu'elle vous refuserait l'air, et il ne faut pas l'en accuser, c'est son droit. La foi est la foi, c'est du feu ! il faut qu'elle brûle. Ne lui disputez pas ses aliments si vous voulez la paix. La paix n'est que dans la liberté. La dignité et l'indépendance de l'État ne sont que dans la liberté ; l'enseignement vrai n'est que dans la liberté, la foi efficace n'est que dans la liberté, la civilisation agissante n'est que dans la liberté ; Dieu, enfin, pour les peuples, n'est que dans la liberté. Les consciences sincères commencent à vous le crier des deux côtés du monde moral. Encore quelques conflits de cette nature, encore quelques guerres civiles d'enseignement, encore quelques froissements de la foi, encore quelques asservissements de la pensée, et tout le monde vous le criera enfin : « La situation présente ne peut pas durer un demi-siècle impunément. »

Il faut que les hommes d'État commencent à en prévoir et à en préparer une autre. Il faut que l'opinion commence à demander la vérité dans la charte des consciences et dans les rapports de l'humanité avec Dieu.

Mais cette liberté, dit-on encore, comment la réglerez-vous? Nous pourrions répondre : Regardez tous les pays où les cultes sont libres! on ne règle pas la liberté, on la proclame. On pose quelques limites de pure police civile, pour empêcher que la liberté des uns ne froisse ou ne scandalise la liberté des autres, et tout est dit. Mais nous n'irons pas même si loin du premier pas. Nous savons que tout changement est trouble, et que le devoir des hommes d'État est de graduer ces changements de telle sorte que tout grand changement soit une transformation pacifique et préservatrice, au lieu d'être une soudaine et tumultueuse révolution. Les gouvernements ne sont placés que pour cela à la tête des peuples. Ils sont comptables non-seulement de ce qu'ils font, mais de la manière dont ils le font. Voici comment un gouvernement à la fois résolu et prudent, ferme et juste, secondé par une législature éclairée, et soutenu par une opinion nationale irrésistible, peut et doit opérer, enfin ce que l'Assemblée constituante a tenté sans audace, ce que la Convention a exécuté sans justice, ce que la foi et la civilisation, l'esprit de Dieu et l'esprit humain veulent sagement accomplir dans ce siècle. Ce sera son œuvre à lui, et ce sera assez pour lui s'il emporte cette gloire devant les hommes et ce mérite devant l'avenir. Le commencement du dix-huitième siècle aura donné la liberté aux citoyens; le dix-neuvième aura donné la liberté aux âmes.

Or, quel est le système qui peut et qui doit un jour rectifier une situation si fautive? Le voici :

(Ici l'auteur de l'article énumère les dispositions législatives très-simples, nécessaires pour passer à l'indépendance réelle des cultes, et par là à la liberté de l'enseignement, sans commotion pour l'État, sans trouble pour les consciences, sans dépossession des ministres actuels du culte, et sans dommage pour l'établissement temporel et pour le régime financier de l'Église. Nous donnerons textuellement ces dispositions à leur heure et à leur place. Elles se résu-

ment toutes dans l'*association religieuse* légalisée et dans l'indépendance de l'établissement de l'Église, et en maintenant toutefois le *statu quo* du personnel et des traitements des ministres actuels des cultes jusqu'à l'extinction par décès des titulaires actuels. Quand l'État accomplit un changement notable dans son organisation administrative, le poids de ce changement ne doit jamais porter sur des individus ni sur une seule classe de citoyens immolée à un principe, mais sur la nation tout entière.)

Cela fait, et l'État ayant rendu l'indépendance à l'Église, la liberté de cultes à tous les citoyens, la liberté d'enseignement aux familles, il revendiquera énergiquement à son tour son droit et sa liberté à lui. Il se souviendra, que si l'Église est l'arbitre de la foi, que si le père de famille est l'arbitre de l'éducation de son enfant, il est, lui, l'État, l'arbitre et le tuteur de la civilisation. En laissant respectueusement la liberté légale à tout le monde, à tous les établissements religieux ou privés, la liberté d'enseignement à toutes les nuances de la foi et de la volonté des familles, il se reconnaîtra le droit et le devoir de leur faire concurrence par un vaste et puissant système d'enseignement civil. Il créera, il accroîtra avec les éléments qui lui appartiennent, avec le ministère de l'instruction publique, l'université, les écoles primaires, normales, professionnelles, les écoles spéciales et polytechnique, les cours transcendants et gratuits multipliés dans tous les centres de population, son établissement d'instruction nationale. Cet enseignement national, sous la responsabilité de l'État, sera respectueux et tutélaire pour la conscience et pour la foi des familles, mais indépendant de l'Église; il n'aura avec elle que les rapports de culte librement et individuellement pratiqué. Ainsi se trouvera satisfait, par la triple concurrence de l'Église, des établissements privés et de la puissante centralisation enseignante de l'État, ce que veut la religion, ce que demande la famille et ce que commande l'État, cette famille souveraine qui a aussi charge d'âmes,

quoi qu'on en dise, et qui répond à la postérité de la perpétuité et de l'accroissement de l'esprit humain! L'Église enseignera ce qu'elle croit, l'État enseignera ce qu'il pense. L'Église sera émancipée du gouvernement, le gouvernement émancipé de l'Église, la philosophie émancipée des deux. Les âmes seront enlevées au budget et remises à leur foi et à Dieu. C'est l'état de l'Amérique, de la Belgique, et le monde voit si le sentiment religieux s'y éteint dans l'air de la liberté! C'est aussi la tendance du reste de l'Europe.

Il n'y a que deux classes d'hommes qui se récrieront contre les prétendues impossibilités de cette transformation : ceux qui veulent abaisser la religion au rôle d'instrument politique; ceux qui veulent abaisser l'État au rôle d'instrument d'orthodoxie. En un mot, les incrédules à la foi, et les incrédules à la liberté.

Ah! nous savons comme ceux-là tout ce qu'il y a à dire. Nous savons toutes les objections politiques sans réponse, au point de vue humain, qu'il y a à faire contre un système qui arrache les consciences à l'État et la force de l'État à la domination morale des cultes nationaux : les traditions de cette vieille alliance si solide encore, quoiqu'elle craque toujours! cette main de la religion dans laquelle on glisse le salaire des condescendances politiques qu'on voudrait obtenir d'elle, et qu'elle ne peut accorder! ce gage de bonne harmonie et de dépendance mutuelle que se donnent le pouvoir temporel et le pouvoir civil; ces longues habitudes de l'esprit et des yeux dans la nation; cet éclat officiel que se renvoient le trône et l'autel et qui double leur splendeur aux regards de la multitude! ces plaintes, ces accusations; cette religion qui se dirait pauvre parce que son salaire n'aurait plus passé par le trésor public, qui se dirait avilie parce qu'au lieu de le recevoir par la main d'un percepteur porteur de contraintes, elle ne le recevrait plus que par la main d'un syndic de l'association établie! ce pouvoir qui se sentirait désarmé parce qu'il n'aurait plus à sa dévotion l'immense personnel, d'un clergé qu'il vou-

drait faire dépendant comme ses fonctionnaires! ce peuple qui se croirait un moment sans Dieu, parce que son Dieu ne serait plus que dans le ciel, dans sa conscience et dans ses temples libres!... Nous savons tout cela et bien d'autres choses encore... Autant de raisons d'ajournement pour les hommes politiques. Oui, vous tâcherez d'ajourner les difficultés divines pour simplifier les difficultés humaines. Vous direz à Dieu d'attendre, à la foi de patienter, à l'État de feindre, à l'enseignement de mentir, à la pensée humaine de se faire hypocrite, de s'asservir tout haut en se révoltant tout bas. Vous jouerez cette comédie sacrée, qui voudrait se servir de Dieu comme d'un instrument de police sociale. Vains efforts! vous ne gagnerez que peu d'années, et ces misérables années que vous croirez avoir gagnées pour la paix seront perdues pour la vérité, pour la religion, pour l'enseignement, pour la piété sincère des populations et pour le mouvement libre et créateur de la raison humaine. Non, l'esprit humain ne vous donnera plus de temps, la foi ne vous donnera plus de complaisances; le temps veut une solution, et il l'aura malgré vous. Ah! qu'il serait plus beau de la lui donner! de rendre à Dieu ce qui est à Dieu, et aux hommes ce qui est aux hommes!

Ajournons encore, dites-vous : Dieu se tait, et les embarras politiques nous pressent.

Non, vous n'ajournerez pas impunément la conséquence de la liberté de penser. La liberté de penser, c'est la liberté de croire; et la liberté de croire, c'est la liberté d'enseigner. Ces deux libertés vous feront violence à la fois au nom de la religion et au nom de l'innovation! L'une est comprimée et l'autre souffre. Votre religion politique serait le sépulcre d'un autre *Gethsémani* : on l'ouvrirait un jour et on n'y trouverait rien. Il se remue dans les esprits et dans les consciences quelque chose qui demande l'air, la liberté, l'espace, la lumière, et qui fera violence à tous les gouvernements qui lui refuseront passage. Ne le sentez-vous pas à ces aspirations sourdes, à ces

mouvements désordonnés et convulsifs du monde de la pensée et du monde politique, depuis près d'un siècle? Croyez-vous que tout cela s'agite, s'ébranle, se dissout, se pulvérise et se recompose seulement pour modifier quelques formes presque indifférentes de gouvernement? Non, ce mouvement part de plus loin et va plus haut. C'est l'âme humaine qui s'agite, qui se tourmente, qui cherche et qui s'agitiera jusqu'à ce qu'elle ait trouvé. La question religieuse est au fond de toutes ces questions. Vous ne le voyez pas, mais Dieu est là. Toutes ces pensées marchent devant lui pour faire place à quelque chose. Et qu'est-ce que cela peut être, si ce n'est l'émancipation du principe religieux et son rajeunissement dans la liberté, sous la forme traditionnelle ou sous toutes les formes libres, dans la nation et dans l'humanité? Ne vous imaginez pas lui faire obstacle bien longtemps encore avec ces vains semblants d'orthodoxie politique, qui ne servent qu'à masquer l'indifférence ou l'incrédulité de vos législations. Le sentiment religieux, un moment distrait par les luttes de la liberté et par la guerre, se réveille avec énergie dans le repos dont jouit le monde. Et comment cela ne serait-il pas? Est-ce que le cœur humain a été pétri d'autre chose que de choses divines par la main de son auteur? Cette divinité du principe de l'âme humaine se révolte contre la sécheresse et contre le matérialisme des intérêts purement terrestres qu'agite la politique, ce culte du temps. La société n'a pas seulement une tête pour penser, elle a un cœur aussi pour aspirer et pour palpiter sous la main de la religion; elle ne vit pas seulement d'idées, elle vit de sentiment avant tout. Elle a beaucoup pensé, elle a remué des millions d'idées depuis cent ans, mais le sentiment lui manque; elle a besoin de le retrouver à sa source, qui est une foi; elle a besoin de croire, d'adorer, d'aimer, d'agir, de se dévouer, de remplir et de répandre son cœur, de confesser son Dieu par la foi, de le chercher par la philosophie, de le manifester par la parole, de le servir par le culte, de l'embrasser par l'amour

et d'épancher cet amour en actes d'adoration devant le ciel et de fraternité devant les hommes! Si la loi l'oublie, la nature le sait, elle; et vous voyez qu'en dépit de vos lois l'humanité se précipite à tous les autels. C'est que c'est là, au fond, le seul but de toute civilisation véritable. Ne soyez pas si fiers de quelques conquêtes de la liberté sur le despotisme, ou de quelques conquêtes de la science sur la matière. Ces conquêtes n'ont de prix qu'autant qu'elles rapprochent l'homme social de Dieu. Toute civilisation qui n'aboutit pas à un acte d'adoration et à une morale est un avortement. Mais le temps n'avorte pas, car ce qu'il conçoit, il le conçoit de Dieu, et il l'enfante pour l'éternité!

Laissez donc au sentiment religieux sa place et sa liberté, et ne craignez pas que la religion tombe parce qu'elle ne sera plus soutenue par la main fragile et souvent odieuse du pouvoir humain; ne craignez pas que le feu de l'autel s'éteigne parce que vous ne le ranimerez plus avec le souffle profane et souvent mortel du pouvoir; laissez-y souffler librement tous les vents de croyances et de doctrines: au lieu d'un tiède et unique foyer que vous couvez sous votre main, vous aurez un foyer ardent et immense dont les étincelles partout semées iront rallumer la lumière et répandre la chaleur sur votre société qui se refroidit.

Nous le répétons: le sentiment religieux est tout l'homme. Mais, pour être puissant, il faut qu'il soit vrai, et pour être vrai, il faut qu'il soit indépendant. S'il n'y a rien de plus beau aux regards des hommes et des anges qu'une grande famille humaine qui s'agenouille devant l'éternel idéal de ces pensées, qui lui rend le culte de la foi, de la prière et de la vertu, qui se presse dans ses temples en présence de l'invisible, qui s'efforce, en élevant les mains de toute une nation vers le ciel, de nouer cette chaîne qui unit cette âme de peuple et ce monde infime et passager à la grandeur, à la sainteté et à l'éternité de son auteur, il n'y a rien de plus hideux et de plus impie sous

le soleil qu'un pouvoir politique qui se place entre Dieu et l'âme de ce peuple, qui veut administrer à sa convenance, à sa mesure et à son profit la pensée, la foi, la vérité, la conscience d'une nation, et qui affecte avec l'hypocrisie de la politique une foi qui ment dans sa bouche aux hommes, et un culte qui grimace à Dieu !

Restituons-nous donc les uns aux autres la place, la liberté, le respect qui nous appartiennent. La terre est assez vaste pour que tous ceux qui veulent adorer Dieu, dans tous les rites, puissent s'agenouiller devant lui sans se couder et sans se haïr.

## XXIX

## DU DROIT AU TRAVAIL

## ET DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Décembre 1844.

Les temps agités par les transformations sociales ont des phases diverses. Après le moment des espérances souvent excessives, vient la réalité qui les mesure à la civilisation d'une époque et semble alors les contredire. C'est plus tard que la raison raffermie fait le triage des vérités et des erreurs, et confirme tout ce que dans ces aspirations non réalisées il y avait de légitimes besoins à satisfaire. Même après la révolution de 1848, dans la mêlée des systèmes qui divisaient la société, cet article écrit en 1844 eût été condamné par les passions contraires pour son impartialité. Aujourd'hui la publication en arrive à son heure. Les désastres des populations industrielles n'ajoutent que trop d'à-propos à la nécessité signalée ici pour l'État de venir en aide aux prolétaires victimes de ces terribles cas de force majeure ; et les socialistes novateurs proscrits dans nos troubles civils pourraient y trouver, de la part d'un adversaire de leurs doctrines absolues, comme une justice anticipée rendue à leurs intentions souvent trahies par l'application de leurs systèmes.

On nous somme tous les jours de nous expliquer dans ce journal sur la question des ouvriers, une des plus vastes